



FORMATION

L'élevage ovin peut s'adapter au changement climatique

Avec ce contexte météorologique éprouvant qui a perturbé la réalisation des stocks fourragers, parler d'autonomie alimentaire peut paraître provocateur et pourtant l'amélioration de ce poste a un impact direct sur le revenu de l'éleveur. Pour rester compétitif, plusieurs pistes peuvent être mises en œuvre à court, moyen et long terme.

Ainsi la Chambre d'agriculture de la Moselle propose une formation ayant pour objectif de faire un large tour des leviers possibles à mettre en place afin d'obtenir une autonomie optimale et maîtriser son coût de production.

Pourquoi parler d'autonomie alimentaire ?

Plus le système alimentaire sera autonome sur le plan quantitatif et qualitatif, plus il sécurisera l'éleveur, l'amenant à être moins dépendant de l'achat à l'extérieur de fourrages et/ou de concentrés.

L'aspect économique est évidemment la première conséquence à laquelle on pense lorsqu'on parle d'autonomie alimentaire, mais on oublie souvent les incidences environnementales et sociales. Autonomie alimentaire est synonyme d'amélioration du bilan carbone, avec par exemple la réduction du transport de soja, ou de biodiversité via l'implantation de légumineuses ou de prairies multi-espèces. Au niveau social, elle permet de valoriser le métier d'éleveur et de créer de nouvelles formes de collaboration entre exploitants via des systèmes d'échanges locaux.

Quelles stratégies pour devenir autonome ?

Être autonome c'est optimiser et adapter les ressources de l'exploitation, produire en fonction de ce dont on dispose sur



Des brebis bloquées sur une parcelle pour ne pas compromettre la repousse.

l'exploitation.

Quelques principes fondamentaux à respecter pour y arriver :

- choisir une production (animale ou végétale) reflet du potentiel du milieu,
- rechercher la complémentarité cultures - élevage,
- utiliser des variétés adaptées : moins productives mais plus résistantes aux maladies,
- introduire des PT (de légumineuses) dans l'assolement,
- associer des cultures (ex. pois/tritiale),
- optimiser la gestion de l'herbe et la conduite du pâturage.

À l'automne, préserver les capacités de repousse de ses prairies

Quand la pluie revient après une période de sécheresse, la reprise de végétation est généralement très bonne. En effet, le retour de pluies sur un sol chaud provoque un pic de minéralisation, permettant d'assurer la nutrition azotée des graminées, à condition que les plantes et leur système racinaire n'aient pas été épuisés par une surexploitation. Il n'est donc pas nécessaire d'apporter de l'azote minéral, qui ne sera que très peu

valorisé.

Pour ne pas compromettre la production de fourrage à venir, il est recommandé de ne pas surpâturer les prairies actuellement rases et de laisser un temps de repousse suffisant à celles qui reverdissent. En général, cela nécessite d'attendre trois à quatre semaines minimum après la pluie.

En attendant, les brebis peuvent être rentrées en bergerie ou bien resserrées sur une parcelle «sacrifiée». Un affouragement et une complémentarité sont mis en place selon les besoins des animaux. Les brebis vides et en milieu de gestation se satisfont d'un foin de qualité moyenne si elles sont en bon état. Un râtelier pour cinquante brebis suffit alors. Les brebis dans le dernier mois de gestation nécessitent par contre un apport de concentré qui est lié à la taille de la portée et au stade de gestation. Au final, cette solution sera moins coûteuse que la perte de production fourragère due à un surpâturage généralisé.

Le pâturage pourra reprendre dès que les pluies auront permis une repousse et que l'herbe verte sera au niveau du talon de la botte.



Après la pluie, attendre une repousse suffisante avant de refaire pâturer.

Programme de la formation

Au cours de cette journée, seront abordés, entre autres, l'utilisation, pour les brebis comme pour les agneaux, d'herbe récoltée précocement, les légumineuses en fourrage stocké et pâturé ou encore les dérobées. Une autre piste évo-

quée concerne les lactations hivernales des brebis sur des surfaces herbagères. Enfin, des adaptations de bergeries aux fortes chaleurs seront également présentées.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service Élevage
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE !

2^e édition des Trophées de l'Agriculture de la Moselle

Le Républicain Lorrain s'associe une nouvelle fois à la Chambre d'agriculture de la Moselle pour organiser la 2^e édition des Trophées de l'Agriculture de la Moselle le **mercredi 21 octobre dans le cadre d'AgriMAX**.

Vous êtes agriculteur et vous vous reconnaissez dans une des catégories récompensées cette année :

- **PRODUCTION LOCALE ET DE PROXIMITÉ** : magasin de producteurs ou producteur fermier
- **AGRICULTURE CRÉATRICE D'EMPLOI** : agriculteur qui emploie de la main d'œuvre salariée
- **INSTALLATION** : jeune installé créateur d'un atelier ou activité innovante
- **INNOVATION ET AGRICULTURE NUMÉRIQUE** : usager ou développeur de nouvelles technologies au service de l'agriculture
- **AGRICULTURE DURABLE ET AGROÉCOLOGIE** : dispositif ou production qui limite l'usage des phytosanitaires et favorise l'environnement
- **AGRICULTEUR ENGAGÉ** : agriculteur en activité engagé dans une association ou dans la vie publique, agriculteur retraité engagé dans une association ou dans la vie publique en lien avec le monde agricole
- **TROPHÉE AGRIMAX** : éleveur engagé dans les concours d'élevage
- **COUP DE CŒUR**

N'hésitez pas, téléchargez et complétez le dossier de candidature en suivant le lien ci-dessous et retournez-le à isabelle.berger@moselle.chambagri.fr par mail **avant le 13 septembre**.

<https://www.republicain-lorrain.fr/brand-content/2020/07/29/2eme-edition-des-trophees-de-l-agriculture-de-la-moselle>



Lundi 24 août, la Chambre d'agriculture, Metz Expo événements et le Républicain Lorrain ont officialisé leur partenariat pour l'organisation de la 2^e édition des Trophées de l'Agriculture de la Moselle.

FORMATION :

Faire face aux aléas climatiques en élevage ovin

Date : jeudi 1^{er} octobre

Lieu : Sarrebourg

Intervenante :

Laurence Sagot, CIRPO

Informations et inscriptions :
Christelle Vaillant, conseillère petits ruminants
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr